



Mariage avec un citoyen français

Par **maylis100**, le **14/07/2012 à 18:26**

Bonjour, je suis de nationalité algérienne et je vis en Algérie, avec mon fiancé qui est citoyen français (plus de 20 ans qu'il vit en France) souhaitons nous marier cependant nous cherchons la meilleure démarche à suivre qui nous permettra d'être le plus vite possible ensemble; comme je bénéficie d'un visa touristique qui expirera en Février 2013 nous avons décidé de célébrer notre mariage civil en France ma question est la suivante: nest-ce que une fois le mariage célébré je pourrai rester en France auprès de mon époux en attendant que ma situation se régularise définitivement même si mon visa expire ??? est-ce que je n'aurai pas de souci avec l'administration pour obtenir après mon 1^{er} titre de séjour!!!! merci d'avance pour vos précieux éclaircissements cordialement